

505LH1h/11

2012

(~~1911~~-45)

A

Cession aux Chemins de fer de l'Afrique du Nord  
de 20 locomotives Diesel électriques américaines de 1.000 C.V.

Lettre des Chemins de fer de l'AF. Nord au M.T.P.	18/25.11.44	<i>uniquement</i>
Dépêche du M.T.P. aux Chemins de fer Af. Nord	12. 1.45	
Copie à la S.N.C.F.	12. 1.45	

Cession aux Chemins de fer d'Afrique du Nord de 20 locomotives Diesel électriques américaines de 1.000 CV

Ministère des Travaux  
Publics et des Transports

-----  
Direction Générale des  
Chemins de fer et des  
Transports  
--

Paris, le 12  
Janvier 1945

Service du Contrôle Technique  
-----

3ème Bureau M.T.  
--

Cession aux Chemins de  
fer de l'Afrique du Nord  
de 20 locomotives Diesel  
électriques américaines  
-----

Le Ministre des  
Travaux Publics et  
des Transports

à M. le Président du  
Conseil d'Administration  
de la S.N.C.F.

M.R. 24 - 10

Je vous adresse, ci-joint, copie de  
ma dépêche de ce jour au Comité d'exploita-  
tion des Chemins de fer d'intérêt général  
en Afrique du Nord, au sujet de la cession  
à ces réseaux de 20 locomotives Diesel élec-  
triques américaines de 1.000 C.V.

Je vous prie de vouloir bien faire  
le nécessaire auprès de M. LEGUILLE, Chef  
de Mission de la S.N.C.F., en U.S.A., en vue  
de la réalisation de cette cession, suivant  
les indications de la dépêche susvisée.

Le Ministre des Travaux Publics  
et des Transports p.i.

signé : PARODI.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
ET DES TRANSPORTS

-----  
Direction Générale des Chemins de  
fer et des Transports

-----  
Service du Contrôle Technique

----  
3ème Bureau M.T.

----  
Cession aux Chemins de fer de  
l'Afrique du Nord de 20 locomotives  
Diesel électriques américaines

-----  
M.R. 24 - 10

Paris, le 12 janvier 1945

Le Ministre des Travaux  
Publics et des Transports

à M. le Président du Comité d'Ex-  
ploitation des Chemins de fer  
d'intérêt général en Afrique du  
Nord  
23, Boulevard Saint-Saëns à ALGER

Par votre lettre n° 198-XII/Ap.M., datée des 18/25 novembre 1944, vous avez demandé mon autorisation et mon appui en vue d'obtenir du Gouvernement américain, au titre de la loi "prêt et bail", la fourniture de 30 locomotives Diesel électriques de 1.000 C.V.

Or, la Commission des Importations vient d'arrêter le programme des importations de matériel roulant comprenant notamment 200 locomotives Diesel électriques destinées à la S.N.C.F., sous certaines réserves d'adaptation des types américains aux besoins français.

Je ne vois pas d'inconvénient à admettre que 20 de ces locomotives soient affectées aux Chemins de fer de l'Afrique du Nord.

J'invite, en conséquence, la S.N.C.F. à donner à M. LEGUILLE, ~~Chf~~ Chef de Mission actuellement en U.S.A., toutes instructions utiles en vue de cette répartition des locomotives dont il s'agit et d'une intervention auprès du Gouvernement américain pour obtenir l'acquisition des dites machines au titre de la loi "prêt et bail".

Il est bien entendu que M. LEGUILLE pourrait être chargé de cette intervention en accord avec M. DUCLUZEAU, Directeur des Chemins de fer algériens.

Le Ministre des Travaux Publics et des Transports p.i.

signé : PARODI.